

Bureau d'Expertise comptable et de Commissariat aux Comptes

REPUBLIQUE DU BENIN

AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS
(ARMP)



PROGRAMME D'APPUI A LA GESTION DES INVESTISSEMENTS PUBLICS ET A LA
GOUVERNANCE (PAGIPG)



AUDIT DES MARCHES PUBLICS ET DES DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC DE
DIFFERENTS DEPARTEMENTS MINISTERIELS DU BENIN AU TITRE DES GESTIONS
BUDGETAIRES 2016 & 2017
(Financement PAGIPG)

RAPPORT D'AUDIT DU MINISTERE DU PLAN ET DU DEVELOPPEMENT (MPD)

VERSION DEFINITIVE

Mai 2020

Marché N°065/MPD/PRMP/CCMP/SP du 20/02/2019

Document de travail	Dates
Projet de rapport provisoire (AC)	28/10/2019
Rapport provisoire	19/11/2019
X Rapport définitif	22/05/2020

BENIN : RCCM COTONOU N°RCCM RB/COT/07 D12 - N°CNSS : 06300407 - IFU N° 3200800565618 Siège : Immeuble BEC C/239 Zongo
- 02 BP 1913 Cotonou, Tel/(00229) 21 30 54 22

TOGO : RCCM N° TOGO- LOME 2009 B 1115 COE N° 092468 W - Siège : 136 Rue MAOGA HOUNTIGOME LOME
- 06 BP 60535 Lomé Tel (00228) / 22 61 03 99

FRANCE : 2 Route d'Auxerre, 10120 Saint André les Vergers TROYES (France) Tél : (33)0781018628

Email : bec@becsarl.com / bec_scp@yahoo.fr

Le SMO du Cabinet BEC est certifié ISO 9001 : 2015 sous le n° 0074633-00

SOMMAIRE

I.	LETTRE INTRODUCTIVE.....	3
II.	OPINION MOTIVEE DE L'AUDITEUR SUR LES PROCEDURES DE PASSATION ET DE CONTROLE DES MARCHES PUBLICS ET DELEGATIONS DE SERVICE PUBLICS PASSES AU TITRE DES EXERCICES BUDGETAIRES 2016 & 2017	5
III.	ECHANTILLON D'AUDIT DE CONFORMITE	7
IV.	DIAGNOSTIC SUR LA MISE EN PLACE, L'ORGANISATION, LE FONCTIONNEMENT DES ORGANES DE PASSATION AU SEIN DES AC AU TITRE DE LA PERIODE SOUS REVUE.....	11
V.	CONSTATS SUR LA VERIFICATION DES PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES EN FONCTION DES MODES DE PASSATION	12
5.1.	Exhaustivité des pièces demandées	12
5.2.	Appréciation de la qualité du PPM	12
5.3.	Appréciation du respect des délais de passation	13
5.4.	Appréciation de la compétitivité des prix (Pour les marchés de gré à gré et les marchés en dessous du seuil de passation)	13
5.5.	Appréciation des constats sur la revue de conformité	13
VI.	CONSTATS SUR LES PLAINTES ENREGISTREES PAR L'AC.....	21
VII.	CONSTATS SUR L'ETAT D'EXECUTION FINANCIERE.....	21
VIII.	ANALYSE DE LA PERFORMANCE DE L'AC.....	22
8.1.	Définition du barème des critères d'appréciation de la performance des autorités contractantes	22
8.2.	Règles de décision et justification de la conclusion de l'auditeur	22
8.3.	Appréciation de la performance liée à la mise en place des organes.....	24
8.4.	Appréciation de la performance liée à la conformité des procédures de passation des marchés.....	25
9.	Appréciation de la performance liée à la revue de l'exécution financière des marchés.....	27
IX.	ANNEXES	28

I. LETTRE INTRODUCTIVE

A

**Monsieur le Président de l'Autorité de Régulation des
Marchés Publics (ARMP)**

**08 BP : 0791 Tri Postal Tél : (229) 21 30 50 76
Cotonou (Rép. du Bénin)**

Monsieur le Président,

En exécution de la mission qui nous a été assignée par contrat n° 065/MPD/PRMP/CCMP/SP du 20 février 2019, portant sur l'audit des marchés publics et des délégations de service public de différents départements ministériels du Bénin au titre des gestions budgétaires 2016 & 2017 (lot 1), nous avons l'honneur de vous transmettre, conformément aux termes de référence, notre rapport d'audit du Ministère du Plan et du Développement (MPD).

Au cours de la mission, nous avons rencontré divers interlocuteurs intervenant dans le processus de passation et de contrôle des marchés publics au sein des autorités contractantes visitées (cf. liste en annexe 1). Nous les remercions pour leur disponibilité et leur franche collaboration tout au long de notre mission.

Notre démarche de vérification de la conformité des procédures de passation des marchés publics a été effectuée en conformité avec les exigences des termes de référence (TDR) ainsi qu'aux normes internationales d'audit (ISA), à la norme internationale ISAE 3000 « *Mission d'assurance autres que les audits ou des examens limités d'informations financières historiques* », à la loi n° 2009-02 du 07 août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en république du Bénin, ses décrets d'application et ses arrêtés.

Au terme de notre mission sur la revue de conformité de passation des marchés publics et des délégations de service public, les résultats de nos travaux sont matérialisés par le présent rapport intégrant les commentaires de l'Autorité Contractante, de celles de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP). Les articulations essentielles dudit rapport portent sur les points suivants :

- i. Opinion motivée de l'auditeur sur les procédures de passation et de contrôle des marchés publics et délégations de service publics passés au titre des exercices budgétaires 2016 & 2017 ;
- ii. Présentation liminaire de l'échantillon d'audit de conformité ;
- iii. Présentation du diagnostic sur la mise en place, l'organisation, le fonctionnement des organes de passation au sein des autorités contractantes (AC) au titre de la période sous revue ;
- iv. Présentation des constats sur la vérification des procédures de passation des marchés en fonction des modes de passation ;

- v. Présentation des constats sur les plaintes enregistrées par l'AC ;
- vi. Présentation des constats sur l'état d'exécution financière ;
- vii. Analyse de la performance des AC ;
- viii. Annexes.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de notre parfaite collaboration.

Cotonou, le 22 mai 2020



Serge MENSAH
Associé-Gérant
Expert en passation des marchés
Expert-Comptable Diplômé

II. OPINION MOTIVEE DE L'AUDITEUR SUR LES PROCEDURES DE PASSATION ET DE CONTROLE DES MARCHES PUBLICS ET DELEGATIONS DE SERVICE PUBLICS PASSES AU TITRE DES EXERCICES BUDGETAIRES 2016 & 2017

Nous avons procédé à l'audit de conformité des marchés publics et des délégations de service public du Ministère du Plan et du Développement (MPD) pour les exercices budgétaires 2016 & 2017.

Le tableau ci-après nous renseigne sur la proportion des marchés audités rapportés à la population mère :

Gestion	Eléments	Volume	Valeur
2016	Marchés audités	3	389 239 772
	Marchés de la population mère	3	389 239 772
	%	100,00%	100,00%
2017	Marchés audités	9	291 041 688
	Marchés de la population mère	10	310 871 688
	%	90,00%	93,62%

Opinions

➤ Gestion budgétaire 2016

La revue de conformité des procédures de passation des marchés du MPD sur l'exercice budgétaire 2016, appelle de notre part les conclusions ci-après :

N° d'ordre	Mode de passation	Volume de marchés	Opinions			
			Favorable/favorable avec réserve	Défavorable		
			REG/RSR	IRR	NUL	IMP
1	AO	3	0	1	0	2
Total général		3	0	1	0	2
%		100%	0%	100%		

Légende

REG	Procédure régulière
RSR	Procédure régulière sous réserve de non-conformités
IRR	Procédure irrégulière
NUL	Marché nul
IMP	Impossibilité d'exprimer une opinion

✓ Défavorable

Compte tenu des conclusions ci-dessus mentionnées et du pourcentage des procédures qualifiées d'irrégulière et d'impossibilité d'exprimer une opinion, nous estimons que la totalité des procédures n'a pas été conduite en conformité avec la réglementation en vigueur.

➤ **Gestion budgétaire 2017**

La revue de conformité des procédures de passation des marchés du MPD sur l'exercice budgétaire 2017, appelle de notre part les conclusions ci-après :

N° d'ordre	Mode de passation	Volume de marchés	Opinions			
			Favorable/favorable avec réserve REG/RSR	Défavorable		
				IRR	NUL	IMP
1	AOO	3	0	0	0	3
2	AOR	2	0	0	0	2
3	Avenant	1	0	1	0	0
4	DC	3	3	0	0	0
Total général		9	3	1	0	5
%		100%	33%	67%		

Légende

REG Procédure régulière
RSR Procédure régulière sous réserve de non-conformités
IRR Procédure irrégulière
NUL Marché nul

✓ **Défavorable**

Compte tenu des conclusions ci-dessus mentionnées et du pourcentage des procédures qualifiées d'irrégulière et d'impossibilité d'exprimer une opinion, nous estimons que la totalité des procédures n'a pas été conduite en conformité avec la réglementation en vigueur.

✓ **Fondements des opinions**

Nous avons conduit notre audit conformément aux Normes internationales d'audit (ISA), à la norme internationale ISAE 3000 « *Mission d'assurance autres que les audits ou des examens limités d'informations financières historiques* », à la loi n° 2009-02 du 07 août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en république du Bénin, ses décrets d'application et ses arrêtés.

Nos responsabilités en vertu de ces normes et dispositions consistent à procéder à la vérification de la conformité des procédures de passation et à communiquer les anomalies, les inexactitudes et les irrégularités constatées dans notre rapport. Nous attestons que nous sommes indépendants du Ministère du Plan et du Développement conformément au Code d'éthique et de déontologie applicable à notre profession. Nous estimons que les éléments probants que nous avons collectés au cours de notre mission sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Cotonou, le 22 mai 2020



Serge MENSAH
Associé-Gérant
Expert en passation des marchés
Expert-Comptable Diplômé

III. ECHANTILLON D'AUDIT DE CONFORMITE

Pour la constitution de l'échantillon devant servir de base à la revue de conformité des procédures de passation et d'exécution des marchés passés par l'AC, nous avons demandé et obtenu l'ensemble des marchés passés. Ensuite, nous avons procédé à un rapprochement de cette liste à celle qui nous a été communiquée par la DNCMP. Ce rapprochement a permis d'obtenir une liste complète des marchés de l'AC. A cet effectif total, devraient s'ajouter éventuellement les marchés ayant fait l'objet de plainte obtenus auprès de l'ARMP. Dans le cas d'espèce, nous n'avons identifié aucun marché ayant fait l'objet de recours.

A partir de cette liste définitive et conformément aux critères d'échantillonnage (cf. Termes de Référence et rapport R1 d'échantillonnage élaboré par le consultant et validé par l'ARMP), l'échantillon des marchés à auditer se présente comme suit par mode de passation :

Tableau n°1 : Répartition de la population primaire et de l'échantillon par mode de passation

Gestion	Mode de passation	Population mère		Echantillon		%	
		Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume
2016	Appel d'Offres ouvert	389 239 772	3	389 239 772	3	100,00%	100,00%
	Total général	389 239 772	3	389 239 772	3	100,00%	100,00%
2017	Appel d'Offres Ouvert	92 787 300	4	72 957 300	3	78,63%	75,00%
	Appel d'Offres Restreint	44 887 500	2	44 887 500	2	100,00%	100,00%
	Avenant	24 990 888	1	24 990 888	1	100,00%	100,00%
	Demande de Cotation	148 206 000	3	148 206 000	3	100,00%	100,00%
	Total général	310 871 688	10	291 041 688	9	93,62%	90,00%

Commentaire :

➤ Gestion 2016

Deux (02) marchés ont été doublement enregistrés dans la population primaire communiquée aux auditeurs et ont fait l'objet d'extraction avant tout traitement. Il s'agit du :

- marché de travaux N° 272 /MPD/DC/SGM/CCMP/SP du 29 septembre 2016 relatif aux travaux de revêtement des façades du bâtiment de l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique pour un montant de 135.971.514 F CFA ;
- marché de fourniture marché de travaux N° 272 /MPD/DC/SGM/CCMP/SP du 29 septembre 2016 relatif aux travaux de revêtement des façades du bâtiment de l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique pour un montant de 68.644.68 F CFA.

L'application des critères d'échantillonnage recommandés par l'ARMP, a permis de retenir dans la population primaire, 100% en volume et 100% en valeur des marchés, pour l'audit de conformité au titre de la gestion budgétaire 2016.

Par ailleurs, il est à observer que l'appel d'offres ouvert est le seul mode de passation utilisé au titre de la gestion 2016 (100% en volume & 100% en valeur).

➤ **Gestion 2017**

Un marché a été doublement enregistré dans la population primaire communiquée aux auditeurs et a fait l'objet d'extraction avant tout traitement. Il s'agit du marché de prestation intellectuelle relatif à l'élaboration du manuel de procédures administratives du MPD pour un montant de 15.977.300 F CFA.

L'application des critères d'échantillonnage recommandés par l'ARMP, a permis de retenir dans la population primaire, 90% en volume et 93,62% en valeur des marchés, pour l'audit de conformité au titre de la gestion budgétaire 2017.

Par ailleurs, l'appel d'offres est le mode de passation le plus utilisé en volume dans la population mère (40% en volume) alors que l'échantillon d'audit est constitué majoritairement en volume de l'appel d'offres ouvert (33,33% en volume) et de la demande de cotation (33,33% en volume). Par contre en valeur, la demande de cotation a été la plus représentée dans la population mère (47,67%) et dans l'échantillon (50,92%).

Tableau n°2 : Répartition de la population primaire et de l'échantillon par type de marchés

Gestion	Type de marché	Population mère		Echantillon		%	
		Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume
2016	Fournitures	228 793 385	2	228 793 385	2	100,00%	100,00%
	Travaux	160 446 387	1	160 446 387	1	100,00%	100,00%
	Total général	389 239 772	3	389 239 772	3	100,00%	100,00%
2017	Fournitures	202 190 000	4	182 360 000	3	90,19%	75,00%
	Prestations Intellectuelles	83 690 800	5	83 690 800	5	100,00%	100,00%
	Travaux	24 990 888	1	24 990 888	1	100,00%	100,00%
	Total général	310 871 688	10	291 041 688	9	93,62%	90,00%

Commentaire :

➤ **Gestion 2016**

Nous observons dans la distribution ci-dessus deux types de marchés (fournitures et travaux).

Les marchés de fourniture sont les plus représentés (66,66% en volume et 58,77% en valeur) dans la population primaire tout comme dans l'échantillon d'audit.

➤ **Gestion 2017**

Tout comme dans la population primaire (marchés de prestation intellectuelle 50% en volume & marchés de fourniture 65,04% en valeur), l'échantillon d'audit de 2017 est majoritairement composé des marchés de prestation intellectuelle en volume (55,55%) et des marchés de fourniture en valeur (62,68%).

Le détail et les caractéristiques de l'échantillon retenu se présentent comme suit :

Tableau n°3 : Echantillon d'audit de conformité

➤ **Gestion 2016**

Echantillon MPD 2016						
N°	Référence	Objet	Type Marché	Mode de passation	Attributaire	Montant
1	N° 272/MPD/DC/S GM/CCMP/SP	TRAVAUX DE REVÊTEMENT DES FAÇADES DU BÂTIMENT DE L'INSAE	Travaux	AOO	CERAB-TP SA	160 446 387
2	N° 353/MPD/MEF/ DNCMP/CCMP/SP	ACQUISITION ET INSTALLATION D'UN GROUPE ÉLECTROGÈNE DE PUISSANCE 500 KVA AU PROFIT DU PLAN ET DU DÉVELOPPEMENT	Fournitures	AOO	SOCIETE CHABOUD SR	81 000 000
3	N°012/BEN/PRIMA TURE/PRMP/PAGF PACAF/UGR du 21 janvier 2016	contrat N°012/BEN/PRIMATURE/PRMP/PAGFP ACAF/UGR du 21 janvier 2016 pour la réalisation du câblage des réseaux informatiques locaux et de l'interconnexion des structures de la primature (ex MDAEP)	Fourniture	AOO	Groupement décisions et HE SYSTEM	147 793 385
TOTAL						389 239 772

Commentaire :

Tous les trois (03) marchés retenus dans l'échantillon ont été communiqués aux auditeurs.

Les trois (03) marchés audités ont été passés au terme de trois (03) procédures distinctes d'appel d'offres ouvert comme détaillé dans le tableau ci-après :

N° d'ordre	Mode de passation	Volume de marchés	Nombre de procédures
1	AOO	3	3

➤ **Gestion 2017**

Echantillon MPD 2017							
N°	Référence	Objet	Type Marché	Mode de passation	Financement	Attributaire	Montant
1	N° 159/SPM/P AGIPG	FOURNITURE ET INSTALLATION DE MATERIELS INFORMATIQUES LOT 1 AU PROFIT DU PAGIPG	Fournitures	Appel d'Offres Ouvert	Financement Extérieur	SOCIETE PROMPTTEL GROUP	38 980 000
2	N° 148/MEF/MPD/DNCMP/SP	RECRUTEMENT DU PERSONNEL DE L'UNITÉ DE GESTION DU PROJET	Prestations Intellectuelles	Appel d'Offres Restreint	Financement Extérieur	BeCG - CHALLENGES COMPETENCES CONSEILS	20 887 500
3	N° 300/MEF/MPD/DNCMP/SP	ASSISTANCE TECHNIQUE EN PROGRAMMATION ET EN SUIVI DES INVESTISSEMENTS PUBLICS AU MINISTÈRE DU PLAN ET DU DÉVELOPPEMENT	Prestations Intellectuelles	Appel d'Offres Restreint	Financement Extérieur	Mouhédine ALASSANE	24 000 000
4	N° 166/MEF/MPD/DNCMP/SP	ELABORATION DU MANUEL D'EXÉCUTION ET DU MANUEL DE PROCÉDURES ADMINISTRATIVES COMPTABLES ET FINANCIÈRES DU PAGIPG	Prestations Intellectuelles	Appel à Manifestation d'Intérêt	Financement Extérieur	CABINET COFIMA	16 000 000
5	N° 518/MEF/MPD/DNCMP/SP	ELABORATION DU MANUEL DE PROCÉDURES ADMINISTRATIVES DU MINISTÈRE	Prestations Intellectuelles	Appel à Manifestation d'Intérêt	Budget National	BIM CONSULTANCE SA	17 977 300
6	N° 147/MEF/MPD/DNCMP/SP	FOURNITURE ET INSTALLATION DE MOBILIERS DE BUREAU	Fournitures	Demande de Cotation	Financement Extérieur	SOCIETE ARIS SARL	43 380 000
7	N° 173/SPM/P AGIPG	FOURNITURE DE TROIS VÉHICULES 4X4 TOYOTA LAND CRUISER PRADO TXL 3.0 L DIESEL MANUELLE 07 PLACES ET D'UN VÉHICULE TOYOTA HILUX 3.0 L 4X4 PICK UP DOUBLE CABINET LOT 1	Fournitures	Demande de Cotation	Financement Extérieur	SOCIETE UNIVERS AUTO SARL	100 000 000
8	contrat N° 153 /MPD/DC/SGM/PRMP/CCMP/SA du 27/04/17	contrat N°153/MPD/DC/SGM/PRMP/CCMP/SA du 27 avril 2017 pour mission de contrôle des travaux de revêtement des façade du bâtiment de l'INSAE	PI	lettre 049/MPD/SGM/PRMP/ST du 15/02/17	Budget national gestion 2017	société fedol triangle	4 826 000
9	Avenant N°1 du contrat N°272/MPD/MEF/DNCMP/SA du 29 septembre 2016	Avenant N°1 du contrat N°272/MPD/MEF/DNCMP/SA du 29 septembre 2016 relatif aux travaux de revêtement de façades du bâtiment de l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE)	TRAVAUX	AAOR	Budget national	Société CERAB-TP SA	24 990 888
TOTAL							291 041 688

Commentaire :

Tous les neuf (09) marchés retenus dans l'échantillon ont été communiqués aux auditeurs.

Les neuf (09) marchés audités ont été passés au terme de neuf (09) procédures distinctes comme détaillé dans le tableau ci-après :

N° d'ordre	Mode de passation	Volume de marchés	Nombre de procédures
1	AO	6	6
2	DC	3	3
	Total général	9	9

IV. DIAGNOSTIC SUR LA MISE EN PLACE, L'ORGANISATION, LE FONCTIONNEMENT DES ORGANES DE PASSATION AU SEIN DES AC AU TITRE DE LA PERIODE SOUS REVUE

TABLEAU DIAGNOSTIC SUR LA MISE EN PLACE, L'ORGANISATION ET LE FONCTIONNEMENT DES ORGANES DE PASSATION ET DE CONTRÔLE (Réf/ C1 à C8)							
N° d'ordre	Critères	Références	ORGANES DE PASSATION				Observations
			PRMP	S/PRMP	CPMP	CCMP	
1	Existence	C1	ok	ok	ok	ok	RAS
2	Conformité	C2	ok	ok	ok	ok	RAS
3	Organisation et fonctionnement	C3	ko				Le rapport annuel d'exécution des marchés non produit
		C4	ok				RAS
		C5	ok				RAS
		C6	ko				Non satisfaisant (Confère taux d'exhaustivité des pièces et volume des marchés communiqués sur le volume échantillonné)
		C7	ok				RAS
		C8	ko				Non publication des décisions d'attribution
<u>Légende</u>							
C1	Existence des actes de mise en place des différents organes (arrêtés)						
C2	Conformité de la composition des organes par rapport à la réglementation (Adéquation profil/poste)						
C3	Documents à produire par chaque organe et leur qualité (Caractère probant des documents)						
C4	Séparation des fonctions de passation et de contrôle des marchés						
C5	Validité et qualité des décisions d'attribution (respect du quorum, signature par les personnes habilitées)						
C6	Qualité du système d'archivage (taux d'exhaustivité des pièces, disponibilité de salle d'archives/archives)						
C7	Existence des moyens matériels et financiers (cadre de travail, mats et mobiliers de bureau, matériels informatiques, dotations						
C8	Publication des décisions d'attribution						

V. CONSTATS SUR LA VERIFICATION DES PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES EN FONCTION DES MODES DE PASSATION

5.1. Exhaustivité des pièces demandées

Au démarrage de la mission, nous avons communiqué à la Personne Responsable des Marchés (PRMP) la liste de pièces et documents à collecter.

L'examen de l'exhaustivité des pièces auditable collectées révèle un taux moyen d'exhaustivité de :

Eléments	Gestion 2016	Gestion 2017
Taux d'exhaustivité	50,00%	60,00%

Ce taux, pour chaque gestion budgétaire, représente la moyenne des taux d'exhaustivité des pièces collectées sur l'ensemble des procédures d'appel d'offres ouvert, des procédures d'appel d'offres restreint, des procédures de demande de cotation et des procédures de gré à gré. **(Voir en annexe 4 les fiches d'exhaustivité).**

Les principales pièces manquantes sont :

- Les dossiers relatifs à la phase d'avis à manifestation d'intérêt ;
- les dossiers d'appel d'offres ;
- les actes de désignation des membres de la commission d'ouverture des plis, d'analyse et d'évaluation des offres ;
- le PV d'ouverture des offres ;
- les rapports d'évaluation et d'analyse des offres ;
- les PV d'attribution provisoire ;
- les preuves d'information aux soumissionnaires non retenus ;
- la notification d'attribution provisoire ;
- la notification du marché ;

Nous recommandons à l'autorité contractante d'améliorer le système d'archivage.

5.2. Appréciation de la qualité du Plan de Passation des Marchés

Le ministère du Plan et du développement a élaboré au titre des gestions 2016 & 2017, des PPM qui ont été validés et publiés sur le portail des marchés publics. Cependant, la mission a relevé le défaut d'inscription de certains marchés audités sur lesdits plans. Il s'agit :

- Au titre de la gestion 2016

Marché N°012/BEN/PRIMATURE/PRMP/PAGFPACAF/UGR du 21 janvier 2016 pour la réalisation du câblage des réseaux informatiques locaux et de l'interconnexion des structures de la primature (ex MDAEP)

- **Au titre de la gestion 2017**

- ✓ Marché N° 153/MPD/DC/SGM/PRMP/CCMP/SA du 27 avril 2017 relatif à la mission de contrôle des travaux de revêtement des façade du bâtiment de l'INSAE ;
- ✓ Marché N° 159/SPM/PAGIPG pour la fourniture et l'installation de matériels informatiques Lot 1 au profit du PAGIPG.

La mission recommande à l'Autorité Contractante d'inscrire tous les marchés sur le PPM initial et révisé (le cas échéant).

5.3. Appréciation du respect des délais de passation

Nous avons apprécié le délai global de passation des marchés échantillonnés à travers l'appréciation du délai individuel par marché à chaque phase du processus.

L'appréciation du délai de passation a été faite de la date de dépôt des plis à la date de signature du marché par l'autorité contractante.

Nous avons ainsi déterminé le délai moyen de passation des marchés passés par le ministère comme suit :

➤ **Au titre de la gestion budgétaire 2016 :**

L'appréciation du délai moyen au titre de 2016 n'a pu être faite que pour 01 marché sur les 03 audités (du fait d'informations manquantes).

Le délai moyen de passation ainsi déterminé est de 19 jours. Ce délai à notre avis est normal au regard du délai de validité des offres qui est de 90 jours pour la réglementation nationale.

➤ **Au titre de la gestion budgétaire 2017 :**

L'appréciation du délai moyen au titre de 2017 n'a pu être faite en raison de l'indisponibilité d'informations.

Le tableau de détermination dudit délai est présenté en **annexe 5**.

5.4. Appréciation de la compétitivité des prix (Pour les marchés de gré à gré et les marchés en dessous du seuil de passation)

Conformément aux TDR, le consultant examinera pour les marchés de gré à gré et les demandes de cotation, la compétitivité des prix proposés en tenant compte du repertoire des prix de référence applicable.

A la suite de notre revue, nous n'avons pas de commentaire à faire sur la compétitivité des prix en ce qui concerne les marchés de fourniture passés par les demandes de cotation.

5.5. Appréciation des constats sur la revue de conformité

PROCEDURE D'APPEL D'OFFRES RESTREINT

➤ **Gestion 2016**

Dans l'échantillon d'audit au titre de la gestion 2016, aucun marché n'a été passé par Appel d'Offres Restreint.

➤ **Gestion 2017**

- i. Marché N°300/MEF/MPD/DNCMP/SP du 14/08/2017 relatif à l'assistance technique en programmation et en suivi des investissements publics au ministère du plan et du développement attribué à Mouhédine ALASSANE pour un montant de 24.000.000 F CFA TTC

Pièces manquantes :

- Preuve d'ouverture des plis ;
- ANO de la CCMP et de la DNCMP sur le rapport d'analyse et d'évaluation des offres et sur l'attribution provisoire ;
- Avis d'attribution provisoire et sa publication ;
- Avis d'attribution définitive et sa publication ;
- Preuve de notification de l'attribution ;
- Preuves d'information aux soumissionnaires non retenus.

Les points forts (forces) relevés

Impossibilité d'apprécier les forces en l'absence de la documentation.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

Archivage.

Conclusion :

En l'absence des documents ci-dessus mentionnés, il n'est pas possible pour le consultant de se prononcer sur la régularité des procédures ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus cité.

- ii. Marché N°148/MEF/MPD/DNCMP/SP du 09/02/2017 pour recrutement du personnel de l'unité de gestion du projet attribué à BeCG -CHALLENGES COMPETENCES CONSEILS pour un montant de 20.887.500F CFA

Pièces manquantes :

- Toute la documentation relative à la phase de préqualification et de constitution de la liste restreinte ;
- ANO de l'organe de contrôle sur l'attribution ;
- Avis d'attribution provisoire et sa publication ;
- Avis d'attribution définitive et sa publication ;
- Preuves d'information aux soumissionnaires non retenus ;
- Preuve de publication de l'attribution définitive

Les points forts (forces) relevés

Néant.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

Archivage.

Conclusion : En l'absence des documents ci-dessus mentionnés, il n'est pas possible pour le consultant de se prononcer sur la régularité des procédures ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus cité.

AVENANT

➤ Gestion 2016

Dans l'échantillon d'audit au titre de la gestion 2016, aucun avenant n'a été signé.

➤ Gestion 2017

Avenant N°1 du contrat N°272/MPD/MEF/DNCMP/SA du 29 septembre 2016 relatif aux travaux de revêtement de façades du bâtiment de l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE) pour un montant de 24.990.888 F CFA HT

Il s'agit de l'avenant au marché de base N°272/MPD/MEF/DNCMP/SA du 29 septembre 2016 attribué à CERAB-TP SA pour un montant 160.446.387 F CFA TTC.

Pièce manquante :

Autorisation de la DNCMP.

Les points forts (forces) relevés

- Respect de la limite de 20% de la valeur totale du marché de base ;
- Pas de modification ni de l'objet, ni du titulaire du marché de base, ni la monnaie de règlement.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevé

- Aucune preuve de l'autorisation de la DNCMP pour le recours à l'avenant ;
- Aucune preuve que l'avenant a été signé au cours de l'exécution du marché de base.

Conclusion :

La procédure ayant conduit à la signature de l'avenant est irrégulière en raison des non conformités relevées ci-dessus.

PROCEDURE D'APPEL D'OFFRES OUVERT

➤ Gestion 2016

- i. Contrat N°353/MPD /DNCMP/SP du 19 décembre 2016 pour l'acquisition et l'installation d'un groupe électrogène de puissance 500 KVA au profit du Ministère du Plan et du Développement attribué à CHABOUD SARL pour un montant de 81.000.000 F CFA TTC

Pièces manquantes :

- Preuve de publication de l'avis d'appel d'offres ;
- ANO de la CCMP et de la DNCMP sur le rapport d'analyse et d'évaluation des offres et sur l'attribution provisoire ;
- Avis d'attribution provisoire et sa publication ;
- Avis d'attribution définitive et sa publication ;
- Preuves d'information aux soumissionnaires non retenus.

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché au PPM ;
- Avis de conformité de la CCMP et de la DNCMP sur le DAO ;
- Respect du délai d'évaluation des offres.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

Archivage.

Conclusion :

En l'absence des documents ci-dessus mentionnés, il n'est pas possible pour le consultant de se prononcer sur la régularité des procédures ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus cité.

- ii. Contrat N° 272 /MPD/DC/SGM/CCMP/SP du 29 septembre 2016 les travaux de revêtement des façades du bâtiment de l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique attribué à CERAB-TP SA pour un montant de 160.446.347 F CFA TTC

Pièces manquantes :

- Avis de conformité de la CCMP sur le DAO ;
- Offres des soumissionnaires ;
- PV d'ouverture des plis ;
- Rapport d'évaluation et d'analyse des offres ;
- Avis d'attribution provisoire et sa publication ;
- Avis d'attribution définitive et sa publication ;
- Preuves d'information aux soumissionnaires non retenus.

Les points forts (forces) relevés

Inscription du marché au PPM.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

Défaut d'un bon système d'archivage, ce qui justifie l'indisponibilité de la plupart des documents relatifs à ce marché.

Conclusion :

En l'absence des documents ci-dessus mentionnés, il n'est pas possible pour le consultant de se prononcer sur la régularité de la procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus cité.

- iii. Contrat N°012/BEN/PRIMATURE/PRMP/PAGFPACAF/UGR du 21 janvier 2016 pour la réalisation du câblage des réseaux informatiques locaux et de l'interconnexion des structures de la primature (ex MDAEP) attribué à Groupement décisions et HE SYSTEM pour un montant de 147.793.385 F CFA TTC

Pièces manquantes :

- Dossier d'appel d'offres ;
- Offres des soumissionnaires ;
- PV d'ouverture des plis ;
- Rapport d'évaluation et d'analyse des offres ;
- ANO de la CCMP sur le rapport d'analyse et d'évaluation des offres et sur l'attribution provisoire ;
- Preuve de publication de l'attribution provisoire ;
- Avis d'attribution définitive et sa publication ;
- Preuves d'information aux soumissionnaires non retenus.

Les points forts (forces) relevés

ANO de la DNCMP sur le rapport d'analyse et d'évaluation des offres et sur l'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

- Défaut d'inscription du marché au PPM ;
- Défaut d'un bon système d'archivage, ce qui justifie l'indisponibilité de la plupart des documents relatifs à ce marché ;
- Date d'ANO de la DNCMP sur le rapport d'analyse et d'évaluation des offres et sur l'attribution provisoire postérieure à la date de signature (30/12/2015) et d'approbation (21/01/2016) du marché.

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus est irrégulière pour signature et approbation du marché avant l'ANO de la DNCMP. Toutefois, le marché est nul pour défaut d'inscription au PPM.

➤ Gestion 2017

- iii. Marché N° 159/SPM/PAGIPG pour la fourniture et l'installation de matériels informatiques (lot 1) au profit du PAGIPG attribué à la société PROMPTEL GROUP pour un montant de 38.980.000 F CFA TTC

Pièces manquantes :

- DAO ;
- Offres des soumissionnaires ;
- PV d'ouverture des plis ;
- Rapport d'évaluation et d'analyse des offres ;
- ANO de la CCMP sur le rapport d'évaluation et d'analyse des offres ;
- Avis d'attribution provisoire et sa publication ;
- Avis d'attribution définitive et sa publication.

Les points forts (forces) relevés

- Avis de non-conformité de la CCMP sur le DAO ;
- Information aux soumissionnaires non retenus.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

- Défaut d'inscription du marché au PPM ;
- Non-respect du délai d'attente requis avant la signature du marché.

Conclusion : En l'absence des documents ci-dessus mentionnés, il n'est pas possible pour le consultant de se prononcer sur la régularité des procédures ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus cité.

Toutefois, le marché est nul pour défaut d'inscription au PPM.

- iv. Marché N° 518/MEF/MPD/DNCMP/SP pour l'élaboration du manuel de procédures administratives du ministère attribué à la BIM CONSULTANCE SA pour un montant de 17.977.300 F CFA TTC

Pièces manquantes :

- Toute la documentation relative à la phase de préqualification et de constitution de la liste restreinte ;
- Offres des soumissionnaires ;
- PV d'ouverture des plis ;
- Acte de désignation des membres de sous-commission d'analyse ;
- Rapport d'évaluation et d'analyse des offres ;
- Avis d'attribution provisoire et sa publication ;
- Avis d'attribution définitive et sa publication ;
- Preuves d'information aux soumissionnaires non retenus.

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché au PPM ;
- Avis de non-conformité de la CCMP sur le DAO et sur le PV d'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

Archivage.

Conclusion : En l'absence des documents ci-dessus mentionnés, il n'est pas possible pour le consultant de se prononcer sur la régularité des procédures ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus cité.

- v. Marché N° 518/MEF/MPD/DNCMP/SP pour l'élaboration du manuel d'exécution et du manuel de procédures administratives comptables et financières du PAGIPG attribué à la COFIMA pour un montant de 16.000.000 F CFA

Pièces manquantes :

- Toute la documentation relative à la phase de préqualification et de constitution de la liste restreinte ;
- Offres des soumissionnaires ;
- PV d'ouverture des plis ;
- Acte de désignation des membres de sous-commission d'analyse ;
- Rapport d'évaluation et d'analyse des offres ;
- Avis d'attribution provisoire et sa publication ;
- Avis d'attribution définitive et sa publication ;
- Preuves d'information aux soumissionnaires non retenus ;
- Marché signé, approuvé et enregistré.

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché au PPM ;
- Avis de non-conformité de la CCMP sur le DAO et sur le PV d'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

Archivage.

Conclusion : En l'absence des documents ci-dessus mentionnés, il n'est pas possible pour le consultant de se prononcer sur la régularité des procédures ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus cité.

PROCEDURE DE DEMANDE DE COTATION

➤ **Gestion 2016**

Aucun marché retenu dans l'échantillon de la gestion 2016 n'a été passé par demande de cotation.

➤ **Gestion 2017**

- i. Marché N°153/MPD/DC/SGM/PRMP/CCMP/SA du 27 avril 2017 pour mission de contrôle des travaux de revêtement des façades du bâtiment de l'INSAE attribué à la société FEDOL TRIANGLE pour un montant de 4.826.000 F CFA TTC

Pièces manquantes :

- ANO de la CCMP sur le dossier de consultation ;

- Registre de réception des offres ;
- Preuve de publication de l'attribution provisoire et de l'avis d'attribution définitive ;

Les points forts (forces) relevés

- Mise en concurrence de plus de 3 candidats ;
- ANO de la CCMP sur l'attribution du marché ;
- Information aux soumissionnaires non retenus.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

Archivage.

Conclusion : La procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus est régulière sous réserve de l'appréciation des pièces manquantes.

- ii. Marché N°173/SPM/PAGIPG du 03 juillet 2017 pour fourniture de trois véhicules 4x4 toyota land cruiser prado txl 3.0 l diesel manuelle 07 places et d'un véhicule toyota hilux 3.0 l 4x4 pick up double cabinet LOT 1 attribué à la société UNIVERS AUTO SARL pour un montant de 100.000.000F CFA TTC

Pièces manquantes :

La preuve de la notification de l'attribution définitive.

Les points forts (forces) relevés

- ANO de la CCMP sur l'attribution du marché ;
- Information aux soumissionnaires non retenus.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

Défaut de publication de l'attribution provisoire et de l'avis d'attribution définitive (articles 84 et 93 du CMP).

Conclusion : La procédure ayant conduit à l'attribution du marché est régulière sous réserve des insuffisances ci-dessus relevées.

- iii. Marché N° 147/MEF/MPD/DNCMP/SP du 07 juin 2017 pour fourniture et installation de mobiliers de bureau attribué à la société ARIS SARL pour un montant de 43.380.000F CFA TTC

Pièces manquantes :

- Preuve de publication de l'attribution provisoire et de l'avis d'attribution définitive ;
- Défaut de preuve d'information aux soumissionnaires non retenus, du rejet de leur offre ;
- La preuve de la notification de l'attribution définitive.

Les points forts (forces) relevés

ANO de la CCMP sur l'attribution du marché.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

Archivage.

Conclusion : La procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus est régulière sous réserve de l'appréciation des pièces manquantes.

VI. CONSTATS SUR LES PLAINTES ENREGISTREES PAR L'AC

Selon les TDR, l'auditeur doit analyser les contentieux éventuels en cours, formuler les recommandations pour leur règlement.

Au titre des gestions budgétaires 2016 et 2017, nous n'avons pas eu connaissance de plaintes formulées par les soumissionnaires au niveau de l'AC. Nous n'avons pas non plus décelé au niveau des recours exercés.

VII. CONSTATS SUR L'ETAT D'EXECUTION FINANCIERE

Par courrier n°109/07/SM/FA/BEC/BEN/19 du 24/07/2019 (annexe n°3) le consultant a adressé à l'AC la liste des pièces de règlement en vue de l'appréciation de l'exécution des dépenses.

A la date de notre rapport aucune pièce de règlement ne nous a été communiquée

Toutefois, par courrier N° 65/06/SM/FA/BEC/BEN/19 du 1^{er} juillet 2019, nous avons demandé et obtenu à l'issue d'une séance de travail à la Direction Générale du Budget, le journal des engagements des marchés de chacune des autorités contractantes auditées.

Les tableaux ci-dessous résument les observations du consultant :

➤ Gestion 2016

AUDIT DE L'EXECUTION FINANCIERE MPD 2016											
N° d'ordre	Objet	Référence	Titulaire	N° SIGFIP	Délai d'exécution	Date livraison / réception (Provisoire & définitive)	Montant prévisionnel (PPM)	Montant TTC	Montant payé	Date de règlement	Observation
1	TRAVAUX DE REVÊTEMENT DES FAÇADES DU BÂTIMENT DE L'INSAE	N° 272/MPD/DC/SGM/CCMP/SP	CERAB-TP SA	2016001042	NF	NF	NF	160 446 387	0		Marché inscrit au PPM 2016 sans précision du montant prévisionnel. Aucun paiement y afférent ne figure dans le journal des engagements de marchés fourni par la DGB.
TOTAL								160 446 387			

➤ Gestion 2017

Aucune information disponible dans le journal des engagements des marchés.

VIII. ANALYSE DE LA PERFORMANCE DE L'AC

8.1. Définition du barème des critères d'appréciation de la performance des autorités contractantes

La démarche de définition du barème des critères retenus pour l'appréciation de la performance des autorités contractantes est la même que pour la revue de conformité des procédures de passation et celle de l'exécution financière des marchés.

❖ Annotation des critères pour l'évaluation de la performance de la mise en place des organes

Le système de notation est constitué de la note 1 ou 0 pour chaque critère retenu et est présenté comme ci-après :

- une note de 1 indique que le test est satisfaisant, c'est-à-dire que la pièce requise est disponible et est conforme aux exigences réglementaires en vigueur ;
- une note de 0 signifie que le test est non satisfaisant, c'est-à-dire que la pièce requise n'est pas disponible.

La note attribuée à chaque critère est un chiffre entier (0 ou 1). Aucune décimale ne sera utilisée dans la notation des critères.

❖ Annotation des critères pour l'évaluation de la performance de la conformité des procédures de passation des marchés

Le système de notation est basé sur le taux de non-conformité observé au niveau de chaque critère défini. En effet, pour chaque critère, il est déterminé sur la base de la revue, le nombre de non-conformités observées. Ce nombre est ensuite rapporté au volume de marchés audités (ou d'informations traitées selon le cas) pour obtenir le taux de non-conformité qui constitue la note obtenue par le critère considéré.

Ainsi, la note à attribuer à chaque critère est comprise entre 0% et 100%.

❖ Annotation des critères pour l'évaluation de la performance de la régularité de l'exécution financière des marchés

Le système de notation à ce niveau est identique à celle de la revue de conformité des procédures de passation des marchés.

8.2. Règles de décision et justification de la conclusion de l'auditeur

❖ Conclusion pour l'évaluation de la performance de la mise en place des organes de passation et de contrôle des marchés publics

La matrice des conclusions possibles se présente comme suit :

Tranches de moyennes	Type de conclusion du consultant	Libellé de la conclusion
0,80 à 1	« Mise en place parfaite des organes de passation et de contrôle des marchés publics »	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies dans la mise en place des organes conformément au Code des marchés publics en vigueur
0,50 à 0,79	« Mise en place satisfaisante des organes de passation et de contrôle des marchés publics »	L'autorité contractante présente d'anomalies mineures dans la mise en place des organes au regard du Code des marchés publics en vigueur
0,30 à 0,49	« Mise en place insatisfaisante des organes de passation et de contrôle des marchés publics »	L'autorité contractante présente d'anomalies significatives dans la mise en place des organes au regard du Code des marchés publics en vigueur
0 à 0,29	« Mise en place défailante des organes de passation et de contrôle des marchés publics »	L'autorité contractante ne s'est pas conformée aux dispositions du Code des marchés publics en vigueur en matière de mise en place des organes

❖ **Conclusion pour l'évaluation de la performance de la conformité des procédures de passation des marchés**

Il est à souligner que le niveau d'exhaustivité des pièces (dont le taux est déterminé et communiqué dans le présent rapport) est un élément déterminant de la performance des AC. **Pour ce faire, le taux moyen initialement déterminé est rapporté au taux d'exhaustivité pour obtenir le taux effectif de non-conformité.**

La matrice des conclusions possibles se présente comme suit :

Tranches de taux de non-conformité	Type de conclusion du consultant	Libellé de la conclusion
Taux inférieur à 10%	"Performance élevée "	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies tant sur la forme que sur le fond vis-à-vis des dispositions du Code en matière de passation et de contrôle de marchés publics en vigueur sur la période sous revue.
Taux compris entre 10% et 30% (10% inclus, 30% exclus)	"Conformité Satisfaisante "	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies significatives vis-à-vis des dispositions de forme et de fond du Code en matière de passation et de contrôle des marchés publics malgré quelques insuffisances identifiées.

Taux compris entre 30% et 50% (30% inclus, 50% exclus)	"Conformité Moyenne "	L'autorité contractante n'a pas respecté certaines dispositions de fond et de forme en matière de passation et de contrôle de marchés publics en raison des insuffisances non négligeables constatées.
Taux supérieur ou égal à 50%	"Conformité Insatisfaisante "	L'autorité contractante ne s'est pas du tout conformée aux dispositions de fond et de forme en matière de passation et de contrôle de marchés publics en raison des insuffisances graves constatées.

❖ **Conclusion pour l'évaluation de la performance de la régularité de l'exécution financière des marchés**

La précision apportée sur le taux d'exhaustivité au niveau de la revue de conformité des procédures de passation des marchés est valable ici également.

La matrice des conclusions possibles se présente ainsi qu'il suit :

Tranches de taux de non-conformité	Type de conclusion du consultant	Libellé de la conclusion
Taux inférieur à 10%	"Performance élevée "	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies tant sur la forme que sur le fond vis-à-vis des dispositions du Code en matière d'exécution de marchés publics en vigueur sur la période sous revue.
Taux compris entre 10% et 30% (10% inclus, 30% exclus)	"Conformité Satisfaisante "	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies significatives vis-à-vis des dispositions de forme et de fond du Code en matière d'exécution des marchés publics malgré quelques insuffisances identifiées.
Taux compris entre 30% et 50% (30% inclus, 50% exclus)	"Conformité Moyenne "	L'autorité contractante n'a pas respecté certaines dispositions de fond et de forme en matière d'exécution de marchés publics en raison des insuffisances non négligeables constatées.
Taux supérieur ou égal à 50%	"Conformité Insatisfaisante "	L'autorité contractante ne s'est pas du tout conformée aux dispositions de fond et de forme en matière d'exécution de marchés publics en raison des insuffisances graves constatées.

8.3. Appréciation de la performance liée à la mise en place des organes

Les diligences mises en œuvre sont consignées dans le tableau ci-après :

N° d'ordre	Organes	Points de contrôle	OK/KO	Note 1 pour OK 0 pour KO	Commentaires	Description de l'indicateur de performance
EVALUATION DE LA MISE EN PLACE DES ORGANES AU SEIN DE L'AC						
1	PRMP	Acte de désignation de la PRMP	OK	1,00	RAS	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
2		Déclaration sur l'honneur de la PRMP	N/A	-	Document inexistant	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
3		Existence d'un rapport d'exécution des marchés	KO	0,00	Document inexistant	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
4		Transmission du rapport d'exécution à la DNCMP, à l'ARMP et à la Chambre des comptes	KO	0,00	Document inexistant	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
5		Renouvellement/ remplacement acté de la PRMP conformément aux dispositions réglementaires	N/A	-		OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
6	CPMP	Acte de désignation des cinq (05) membres de la CPMP	OK	1,00	RAS	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
7		Renouvellement/ remplacement acté de la composition de la CPMP conformément aux dispositions réglementaires	N/A	-	RAS	OK= Expiration de la durée normale ou décès ou démission ou révocation pour faute grave KO= Autres raisons
8	CCMP	Acte de désignation des cinq (05) membres de la CCMP	OK	1,00	RAS	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
9		Renouvellement/ remplacement acté de la composition de la CCMP conformément aux dispositions réglementaires	N/A	-	RAS	OK= Expiration de la durée normale ou décès ou démission ou révocation pour faute grave KO= Autres raisons
		NIVEAU DE PERFORMANCE _ MISE EN PLACE DES ORGANES		0,60		

Conclusion : Le niveau de performance est de 0,60.

Mise en place satisfaisante des organes de passation et de contrôle des marchés publics : L'autorité contractante présente d'anomalies mineures dans la mise en place des organes au regard du Code des marchés publics en vigueur.

8.4. Appréciation de la performance liée à la conformité des procédures de passation des marchés

L'analyse de la performance de l'AC du point de vue de la revue de conformité des procédures se présente comme suit :

➤ **Gestion 2016**

N° d'ordre	Points de contrôle	Volume de marchés		Volume de non-conformités constatées (b)	% de non-conformités (c) =(b/a)*100	Commentaires	Description de l'indicateur de performance
		Demandés	Audités (a)				
REVUE DE LA CONFORMITE DES PROCEDURES DE PASSATION							
1	Elaboration de plan de passation des marchés publics et inscription du marché dans le PPM	3	3	1	33%	Défaut d'inscription d'un marché au PPM	Pourcentage de marchés non inscrits sur le PPPM
2	Recours à une procédure dérogatoire (AOR; entente directe)	0	0	0	0%	RAS	Pourcentage de procédures n'ayant pas obtenu l'autorisation de la DNCM P
3	Dossier d'Appel d'Offres (DAO)	3	3	1	33%	Indisponibilité d'un DAO	Pourcentage de DAO n'ayant pas obtenu l'ANO de la DNCM P
4	Avis de publicité	3	3	1	33%	Indisponibilité de preuve de publication d'un AOO	Pourcentage de procédures d'appel d'offres non publiées
5	Comparaison d'au moins 3 offres pour les DC	0	0	0	0%	RAS	Pourcentage de marchés n'ayant pas fait l'objet de mise en concurrence (comparaison d'au moins 3 offres)
6	Réception des offres dans les délais du DAO	3	3	0	0%	RAS	Pourcentage de procédures n'ayant pas respecté le délai minimum de publication requis
7	Ouverture des offres dans les délais du DAO	3	3	0	0%	RAS	Pourcentage de séances d'ouverture tenues hors de la date prévue dans le DAO et sans avis de report
8	Evaluation des offres	3	3	2	67%	Indisponibilité des rapports d'analyse de deux marchés	Pourcentage de travaux d'évaluation et de proposition d'attribution provisoire ayant duré plus des 30 jours calendaires et/ou pourcentage des offres évaluées la moins disante (pour les DC)
9	Attribution du marché (ANO CCMP & DNCMP)	3	3	2	67%	Indisponibilité des ANO pour 02 marchés	Pourcentage de propositions d'attribution provisoire n'ayant pas obtenu cumulativement les ANO de la CCMP et de la DNCMP
10	Attribution du marché (ANO CCMP) pour les DC	0	0	0	0%	RAS	Pourcentage de propositions d'attribution provisoire n'ayant pas obtenu l'avis de conformité de la CCMP (pour les DC)
11	Publication de l'attribution provisoire	3	3	3	100%	les attributions provisoires ne sont pas publiées	Pourcentage de PV d'attribution provisoire n'ayant pas fait l'objet de publication
12	Signature du contrat	3	3	0	0%	RAS	Pourcentage de contrats signés par des personnes non habilitées
13	Approbation du contrat	3	3	0	0%		Pourcentage de contrats non approuvés ou approuvés par des personnes non habilitées ou hors du délai de validité
14	Recours sur l'attribution du marché	0	0	0	0%	RAS	Pourcentage de plaintes traitées hors délai par l'Autorité contractante
	TAUX DE NON CONFORMITE THEORIQUE _REVUE DE CONFORMITE (A)				23,81%		
	TAUX D'EXHAUSTIVITE (B)				50,00%		
1	TAUX DE NON CONFORMITE EFFECTIF _REVUE DE CONFORMITE (C=A/B)				47,62%		

Conclusion : Le taux de non-conformité est de 47,62%.

Nous notons une conformité **moyenne**.

L'autorité contractante n'a pas respecté certaines dispositions de fond et de forme en matière de passation et de contrôle de marchés publics en raison des insuffisances non négligeables constatées.

➤ **Gestion 2017**

N° d'ordre	Points de contrôle	Volume de marchés		Volume de non-conformités constatées (b)	% de non-conformités (c) =(b/a)*100	Commentaires	Description de l'indicateur de performance
		Demandés	Audités (a)				
REVUE DE LA CONFORMITE DES PROCEDURES DE PASSATION							
1	Elaboration de plan de passation des marchés publics et inscription du marché dans le PPM	10	9	6	67%	Défaut d'inscription de 06 marchés au PPM	Pourcentage de marchés non inscrits sur le PPPM
2	Recours à une procédure dérogatoire (AOR; entente directe)	3	3	1	33%	indisponibilité de l'ANO de la DNCMP sur l'avenant	Pourcentage de procédures n'ayant pas obtenu l'autorisation de la DNCMP
3	Dossier d'Appel d'Offres (DAO)	10	9	0	0%	RAS	Pourcentage de DAO n'ayant pas obtenu l'ANO de la DNCMP
4	Avis de publicité	10	9	3	33%	Indisponibilité des preuves de publication pour 03 AOO	Pourcentage de procédures d'appel d'offres non publiées
5	Comparaison d'au moins 3 offres pour les DC	3	3	0	0%	RAS	Pourcentage de marchés n'ayant pas fait l'objet de mise en concurrence (comparaison d'au moins 3 offres)
6	Réception des offres dans les délais du DAO	10	9	0	0%	RAS	Pourcentage de procédures n'ayant pas respecté le délai minimum de publication requis
7	Ouverture des offres dans les délais du DAO	10	9	0	0%	RAS	Pourcentage de séances d'ouverture tenues hors de la date prévue dans le DAO et sans avis de report
8	Evaluation des offres	10	9	3	33%	Indisponibilité des rapports d'analyse de 03 marchés	Pourcentage de travaux d'évaluation et de proposition d'attribution provisoire ayant duré plus des 30 jours calendaires et/ou pourcentage des offres évaluées la moins disante (pour les DC)
9	Attribution du marché (ANO CCMP & DNCMP)	7	6	1	17%	Indisponibilité des ANO pour 01 marché	Pourcentage de propositions d'attribution provisoire n'ayant pas obtenu cumulativement les ANO de la CCMP et de la DNCMP
10	Attribution du marché (ANO CCMP) pour les DC	3	3	0	0%	RAS	Pourcentage de propositions d'attribution provisoire n'ayant pas obtenu l'avis de conformité de la CCMP (pour les DC)
11	Publication de l'attribution provisoire	10	9	9	100%	les attributions provisoires ne sont pas publiées	Pourcentage de PV d'attribution provisoire n'ayant pas fait l'objet de publication
12	Signature du contrat	10	9	0	0%	RAS	Pourcentage de contrats signés par des personnes non habilitées
13	Approbation du contrat	10	9	0	0%		Pourcentage de contrats non approuvés ou approuvés par des personnes non habilitées ou hors du délai de validité
14	Recours sur l'attribution du marché	0	0	0	0%	RAS	Pourcentage de plaintes traitées hors délai par l'Autorité contractante
	TAUX DE NON CONFORMITE THEORIQUE _REVUE DE CONFORMITE (A)				20,24%		
	TAUX D'EXHAUSTIVITE (B)				60,00%		
1	TAUX DE NON CONFORMITE EFFECTIF _REVUE DE CONFORMITE (C=A/B)				33,73%		

Conclusion : Le taux de non-conformité est de 33,73%.

Nous notons une conformité **moyenne**.

L'autorité contractante n'a pas respecté certaines dispositions de fond et de forme en matière de passation et de contrôle de marchés publics en raison des insuffisances non négligeables constatées.

9. Appréciation de la performance liée à la revue de l'exécution financière des marchés

Par courrier n° 109/07/SM/FA/BEC/BEN/19 du 24 juillet 2019 (annexe n°3) le consultant a adressé à l'AC la liste des pièces de règlement en vue de l'appréciation de l'exécution des dépenses.

A la date de notre rapport aucune pièce de règlement ne nous a été communiqué.

IX. ANNEXES

ANNEXE 1 : LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

N° d'ordre	Noms et prénoms	Fonctions
1	KPEKPASSI Safiou	Point Focal/MPD

ANNEXE 2 : PV DE RESTITUTION

BEC SARL

**PROCES VERBAL DE SEANCE DE RESTITUTION DES CONCLUSIONS DE L'AUDIT DES MARCHES
PUBLICS ET DES DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC DE DIFFERENTS DEPARTEMENTS
MINISTERIELS DU BENIN AU TITRE DE LA GESTION BUDGETAIRE 2016 & 2017**

Nom de l'Autorité Contractante : Ministère du Plan et du Développement (MPD)

Date de tenue de la séance de restitution : 06 novembre 2019

Heure de démarrage : 15 h 30 mn

Heure de fin : 17 h 04 mn

Personnes présentes à la séance :

(Cf. liste de présence de la séance de restitution ci-jointe en annexe 2)

I. Récapitulatif des pièces collectées

- Arrêté n° 2011-058/MDAEP/DC/SGM/SA du 15/11/2011 portant création, attribution, organisation et fonctionnement de la CCPM ;
- Arrêté n° 2011-059/MDAEP/DC/SGM/SA du 16/11/2011 portant nomination du chef de la CCPM.

II. Récapitulatif des pièces en cours de collecte

Les pièces devant faire l'objet de collecte complémentaire sont :

- Le Relevé des dépenses et les preuves de règlement au titre des exercices budgétaires 2016 et 2017 (du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque) ou à défaut l'état des dépenses ;
- Acte portant création, attribution, organisation et fonctionnement de la CPMP ;
- Les rapports d'activités annuels des différents organes de passation et de contrôle des exercices budgétaires 2016 & 2017 ;
- L'ensemble des pièces manquantes citées dans le rapport provisoire transmis au MPD.

III. Synthèse des observations du consultant

3.1. Sur l'existence, l'organisation, le fonctionnement et la conformité des organes de passation et de contrôle des marchés publics au sein de l'AC (MPD)

Constat 1 : Forces

Existence des organes de passation de l'Autorité Contractante. La preuve matérielle a été communiquée aux auditeurs à la présente séance à l'exception de l'acte portant création, attribution, organisation et fonctionnement de la CPMP.

Constat 2 : Faiblesses

- ✓ Insuffisances de moyens matériels et financiers

ARL

- ✓ Défaillance d'un bon système d'archivage entraînant des difficultés de recherches de la documentation relative aux marchés publics ;
- ✓ Indisponibilité des rapports d'activités des différents organes de passation et de contrôle sur le degré d'exécution du plan prévisionnel de passation des marchés (PPM) au titre des gestions budgétaires 2016 & 2017 ;
- ✓ Défaillance de publication des décisions d'attribution.

3.2. Sur les procédures de passation des marchés collectés

L'audit a sélectionné suivant l'approche des risques :

- ✓ Pour la gestion budgétaire 2016 un volume de trois (3) marchés pour une valeur totale de trois cent quatre-vingt-neuf million deux cent trente-neuf mille sept cent soixante-douze (389.239.772) francs CFA,
- ✓ Pour la gestion budgétaire 2017 un volume de neuf (9) marchés pour une valeur totale de deux cent quatre-vingt-onze millions quarante un mille six cent quatre-vingt-huit (291.041.688) francs CFA,

L'échantillon se présente de la manière suivante :

Gestion	No	Mode de passation	Echantillon	
			Valeur	Volume
2016	1	Appel d'Offres ouvert	389 239 772	3
		Total général	389 239 772	3
2017	1	Appel d'Offres Ouvert	72 957 300	3
	2	Appel d'Offres Resteint	44 887 500	2
	3	Avenant	24 990 888	1
	4	Demande de Cotation	148 206 000	3
		Total général	291 041 688	9

Au total (12) marchés ont été collectés par les auditeurs pour les deux gestions budgétaires et se décomposent par mode de passation¹ et par gestions budgétaire:

Gestions	Mode de passation	Demandes formulées		Marchés Communiqués		%	
		Valeur de marchés	Volume de marchés	Valeur de marchés	Volume de marchés	Valeur	Volume
2016	AOO	389 239 772	3	389 239 772	3	100,00%	100,00%
	Total général	389 239 772	3	389 239 772	3	100,00%	100,00%
2017	AOO	72 957 300	3	72 957 300	3	100,00%	100,00%
	AOR	44 887 500	2			0,00%	0,00%
	Avenant	24 990 888	1	24 990 888	1	100,00%	100,00%
	DC	148 206 000	3	4 826 000	1	3,26%	33,33%
	Total général	291 041 688	9	102 774 188	5	35,31%	55,56%

Quatre (4) marchés (liste en annexe 1) n'ont pu être communiqués aux auditeurs principalement sur l'exercice budgétaire 2017. Selon l'Autorité Contractante les marchés non communiqués ont été conduits par le projet PAGIPG sous tutelle du Ministère et une fois que la procédure est achevée, la documentation est rangée dans les archives dudit projet. Les pièces complémentaires sur les marchés audités seront obtenues par l'AC auprès de la DGPSIP.

Les raisons par marché sont fournies dans le tableau en annexe1.

¹ Il est autant possible d'en décomposer par type de marché, en fonction de seuil de passation, de contrôle ou d'approbation ou de mode de financement.

SARL

En conséquence, le cabinet a souhaité que les pièces complémentaires et les marchés non communiqués préalablement lui soient communiqués au plus tard le vendredi 08 novembre 2019. Ce qui est accepté par la Personne Responsable des Marchés Publics et son équipe.

Sur les huit (8) marchés collectés (03 au titre de 2016 et 05 au titre de 2017), l'auditeur a conclu dans son rapport ce qui suit :

➤ Gestion 2016

N° d'ordre	Mode de passation	Volume de marchés	Opinions			
			Favorable/favorable avec réserve	Défavorable		
				REG/RSR	IRR	NUL IMP
1	AO	3	0		1	0 2
Total général		3	0		1	0 2
%		100%	0%			100%

Légende

REG Procédure régulière
RSR Procédure régulière sous réserve de non-conformités
IRR Procédure irrégulière
NUL Marché nul
IMP Impossibilité d'exprimer une opinion

➤ Gestion 2017

N° d'ordre	Mode de passation	Volume de marchés	Opinions			
			Favorable/favorable avec réserve	Défavorable		
				REG/RSR	IRR	NUL IMP
1	AOO	3	0		2	1 0
2	AOR	2	0		0	0 2
3	Avenant	1	0		1	0 0
4	DC	3	1		0	0 2
Total général		9	1		3	1 4
%		100%	11%			89%

Légende

REG Procédure régulière
RSR Procédure régulière sous réserve de non-conformités
IRR Procédure irrégulière
NUL Marché nul
IMP Impossibilité d'exprimer une opinion

3.3. Sur les plaintes

Au titre des gestions budgétaires étudiées, nous n'avons pas eu connaissance de plaintes formulées par les soumissionnaires au niveau de l'AC. Nous n'avons pas non plus décelé au niveau des recours exercés.

3.4. Sur l'exécution financière et l'obtention des relevés de dépenses

A la date de notre passage, les relevés de dépenses et les preuves de règlement au titre des exercices 2016 et 2017 ne nous ont pas été communiqués.

RL
des échanges pertinents entre le cabinet, et les représentants de l'Autorité Contractante ont eu lieu
amment les difficultés rencontrées dans l'exercice de leurs activités. On peut citer entre autres :

- Le non-paiement des primes de désintéressement aux acteurs de la chaîne de passation et de contrôle des marchés publics du MPD depuis 2014 ;
- L'inexistence de ligne budgétaire destinée à la publication des avis et décisions d'attribution ;
- L'insuffisance du personnel au niveau de l'organe de passation des marchés publics au sein du MPD.

La séance a été levée à 17h 04 mn par le SGM.

Fait à Cotonou, le 06 novembre 2019

Pour Bec Sarl

[Signature]
Eloa GBOSSON
Pour BEC SARL

Pour l'autorité contractante

[Signature]
TASSOU ZARARI F.
SGM

BEC Sarl
02 BP 1913 Cotonou
Tél : +229 21 30 54 22
Email : bec_scp@yahoo.fr / bec@becsarl.com

**AUDIT DES MARCHES PUBLICS ET DES DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC PASSES PAR DIFFERENTES
AUTORITES CONTRACTANTES DU BENIN AU TITRE DES GESTIONS BUDGETAIRES 2016 ET 2017**

SEANCE DE RESTITUTION

AU MINISTERE DU PLAN ET DU DEVELOPEMENT (MPD)

Cotonou, le 26 / 11 / 2019

Liste de présence

N°	Nom & Prénoms	Responsabilité & Structure	Tél. & Mail	Signature
1	GBOSSOU Elom	Architecte BEC SARL	+229 21305422 bec_scp@yahoo.fr / elom.gbo@gmail.com	
2	TAMADAHO M. Gildas	Auditeur BEC SARL	21305422	
3	ABAYO POUHAWE M.	CCIP MPD/CC	97484897 pouhawe@gmail.com	
4	TASSOU F. Zakari	SGM	97290250	
5	MOUROU Tikan	PRNP	97227381	
6	SAHGA P. Yétiloca	ESP-PRNP	66290781	
7				

ANNEXE 3 : DIVERS COURRIERS DE DEMANDE D'INFORMATION



Excluded Exempted from the Commission's Disposal in 1962-63. Not a 501(c)(3) organization. No
 501(c)(3) organization. Not a 501(c)(3) organization. Not a 501(c)(3) organization.

Catania, le 05 septembre 2019

3

La Personne Responsable des Marchés
Publiques du Ministère du Plan et du
Développement (MPD)

Art. 1 Point focal de la mission
Colonou-Bénin

Contrat: N° 065/MEF/MPD/DNCMP/SP du 20/02/2019

N/Ref: 21/09/SM/FA/SEC/BEN/19

Objet : Mission d'Audit des marchés publics et des délégations de service public passées par différents départements ministériels du Bénin au titre des gestions budgétaires 2016 et 2017 – Point sur la collecte des pièces

Madame/Monsieur,

Dans le cadre de l'exécution de la mission mieux renseignée en objet, nous vous transmettons par la présente, le point sur la collecte des pièces relatives aux marchés échantillonnés (en annexe la liste des pièces manquantes par marché).

Au regard des délais contractuels très serrés, nous vous saurions gré des dispositions que vous ferez prendre afin que les pièces manquantes soient communiquées à l'équipe d'auditeurs au plus tard le vendredi 13 septembre 2019.

En vous souhaitant bonne réception, nous vous prions d'agréer, Madame/Monsieur,
l'assurance de nos salutations distinguées.



Serge MESSIAH
Associé Gérant
Expert-comptable diplômé



P2: Liste des pièces manquantes

BEC SARL



Bureau d'Expertise Comptable et de Conseil aux Entreprises N° BECCA-Bénin (ex BECCA-Togo) SARL
Certifié ISO 9001 par Intertek Certification France sous le n° 074533-00

Cotonou, le 24 juillet 2019

A,

Ministère du Plan et du Développement
(MFD)

À : Directeur Administratif et Financier
Cotonou-Bénin

Reçu le 25/07/2019
[Signature]
MANEXPERT Sarl

Contrat: N° D65/MF/MPD/DNCP/SP du 29/02/2019
N/Réf: 109/07/SM/FA/BEC/BEN/19

Objet: Mission d'Audit des marchés publics et des délégations de service public passés par différents départements ministériels du Bénin au titre des gestions budgétaires 2016 et 2017 _Demande de la liste & pièces des règlements.

Madame/Monsieur,

Dans le cadre de l'exécution de la mission mieux renseignée en objet, nous voudrions vous informer que nous sommes à la phase de l'audit, d'exécution physique et financière.

A cet effet, nous vous prions d'instruire vos services compétents afin que la liste des règlements et les pièces justificatives y afférentes des marchés dont la liste est jointe en annexe, nous soient communiquées.

Compte tenu du délai contractuel exigé pour la mission, nous vous saurons gré des dispositions que vous ferez prendre afin que ladite liste des règlements nous soit transmise de préférence dans un format Excel sur CD-ROM ou par courriel (bec_scp@yahoo.fr / bec@becsar.com / manexpert@yahoo.fr) dans les meilleurs délais (de préférence le 05/08/2019).

En vous souhaitant bonne réception, nous vous prions d'agréer, Madame/Monsieur, l'assurance de nos salutations distinguées.

[Signature]
Serge MENSAH
Associé Gérant
Expert-comptable diplômé

BEC SARL
Rue Cheminots, c/238 Zongo
02 BP. 1913 Cotonou
Tél : +229 21 30 54 23
N° BECCA Bénin : 037 712

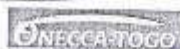


En : Copie de la liste des marchés concernés
Ampliation : Direction Générale du Budget et
Ministère de l'Economie et des Finances

1. BECCA - BOUT COTONOU : IMPRIMERIE BECCA
100 - N° 10000 - (N° 10000) - 10000
Slogan : BECCA - BOUT COTONOU - 10000
Tél : +229 21 30 54 23 - 10000
Général : 10000 - 10000 - 10000

2. BECCA - BOUT COTONOU : IMPRIMERIE BECCA
100 - N° 10000 - (N° 10000) - 10000
Slogan : BECCA - BOUT COTONOU - 10000
Tél : +229 21 30 54 23 - 10000
Général : 10000 - 10000 - 10000

3. BECCA - BOUT COTONOU : IMPRIMERIE BECCA
100 - N° 10000 - (N° 10000) - 10000
Slogan : BECCA - BOUT COTONOU - 10000
Tél : +229 21 30 54 23 - 10000
Général : 10000 - 10000 - 10000



Bureau d'Expertises Comptables et de Commissariat aux Comptes N° ODECA-Bénin: 032-SE N° ONECCA-Togo: 023-09 A2
Certifié ISO 9001:2015 par Intertek Certification France sous le n°0074633-00

Rgw
Ce 27/03/2019
[Signature]



Cotonou, le 27 mars 2019

A

La Personne Responsable des Marchés
Publics du Ministère du Plan et du
Développement (MPD)

Cotonou-Bénin

Contrat: N° 065/MPD/PRMP/CCMP/SP du 20/02/2019

N/Réf: 44/03/SM/FA/BEC/BEN/19

Objet : Mission d'Audit des marchés publics et des délégations de service public passés par différentes autorités contractantes du Bénin au titre des gestions budgétaires 2016 et 2017 (lot 1) _ **Demande de base de données des Marchés Publics (2016 & 2017) et état des plaintes**

Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous informer que notre cabinet a été déclaré titulaire du marché N° 065/MPD/PRMP/CCMP/SP du 20/02/19 relatif à la mission mieux renseignée en objet.

A ce titre, et en prélude au démarrage de ladite mission, nous vous prions de bien vouloir nous communiquer la liste de tous les marchés passés par votre département ministériel ainsi que l'état des plaintes reçues des soumissionnaires et/ou candidats au titre des gestions budgétaires 2016 et 2017, de préférence dans un format Excel sur CD-ROM ou par courriel (bec_scp@yahoo.fr / bec@becsarl.com / mensexpert@yahoo.fr).

Nous vous saurions gré des dispositions que vous ferez prendre afin que ladite liste soit communiquée à l'équipe d'audit au plus tard le **jeudi 4 avril 2019**.

En vous souhaitant bonne réception, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'assurance de nos salutations distinguées.

[Signature]

Serge MENSAH
Associé-Gérant
Expert-comptable diplômé



BENIN : RCM COTONOU, N° RCM BR/COT/07
D12 - N° CNSS : 0630407 - IFU N° 125040565018
Siège Social: BEC C/249 Zongo- 02 BP 1513 Cotonou
Email : bec_scp@yahoo.fr, Tel: 00229 21 30 54 22 - Société
Cotonou, Bénin - 00100 CIBOT Courriel N° 020544750101 02

TOGO : RCM N° TOGO-LOME 2008 F HES COE N°
002466 W - Siège : Rue MOAGA KOLIN/LOME LOME -
06 BP 60535 Lomé
Email : bec_togo@yahoo.fr, Tel: 00229 21 30 54 22 - Société
Cotonou, Bénin - 00100 CIBOT Courriel N° 020544750101 02

FRANCE : 195 rue Jeanne d'Arc, 51200
Saint-Lyé (TROYES) N° SIRET : 815 134 191 000
12; N° de TVA intracommunautaire: TVA
FR51843 114 242

ANNEXE 4 : Tableaux d'exhaustivité

➤ Année 2016

Tableau d'exhaustivité de la procédure d'appel d'offre ouvert

		DAO		Réception & ouverture des offres				Analyse, Evaluation des offres & Attribution								Contractualisation			TOTAL Requi s	TOTAL	%	% Global
N°	Marchés (N° & Intitulé)	2		3				4								5						
		a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p					
1	Travaux de revêtement des façades au bâtiment de l'INSAE	1	1	1	1	1	1	1	0	0	0	1	0	1	1	1	0	15	11	73%	50%	
2	Acquisition et installaton d'un groupe électrogène de puissance de 500 KVA au profit du plan et développement	1	1	0	0	1	1	1	1	0	1	1	0	1	1	1	0	15	11	73%		
4	Réalisation du câblage des réseaux informatiques locaux et de l'interconnexion des structures de la primature (ex MDAEP)	1	0	0	0	1	1	1	0	0	1	1	0	1	1	1	0	15	9	60%		

Pourcentage de collecte au titre de la gestion 2016 est 50%

➤ Année 2017

Tableau d'exhaustivité de la procédure de l'appel d'offre ouvert avec pré-qualification

		Préselection						DP		Réception des proposition s			Ouverture, Analyse & Evaluation des Propositions						Attribution et Négociation			Contractuali sation			TOTAL REQUIS	TOTAL	%	%GLO BAL			
N°	Marchés (N° & Intitulé)	2						3		4			5						6			7									
		a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p	q	r	s	t	u	v	w					x		
4	Elaboration du matériel d'exécution et du matériels de procédure administratives comptable et financieres du PAGIPG	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	24	2	8%	18%		
5	Elaboration du matériel de procédure administrative du ministère	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	24	1	4%			
6	Contrat pour mission de contrôle des travaux de revêtement ddes façades du bçatiment INSAE	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	24	1	4%			
7	Recrutement du personnel de l'unité de gestion du projet	1	1	1	1	0	0	1	0	1	0	0	1	1	0	0	1	1	0	0	1	0	1	1	0	24	13	54%			
		Légende : « 1 » si la pièce est disponible, « 0 » sinon et « n/a » si la pièce n'est pas requise																													

Tableau d'exhaustivité pour les procédures d'appel d'offres restreint

		Autorisation	DAOR		Réception & ouverture des offres				Analyse, Evaluation des offres & Attribution							Contractualisation			Total requis	Total	%	% global
N°	Marchés (N° & Intitulé)	1	2		3				4							5						
			a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p				
10	Avenant N°1 du contrat N°272/MPD/MEF/DNCMP/SA du 29/09/2016 relatif aux travaux de revêtement de façades du bâtiment de l'institut National de la statistique et l'analyse Economique (INSAE)	0	0	0	0	0	0	0	1	0	NA	0	0	0	0	1	0	0	16	2	13%	22%
10	ASSISTANCE TECHNIQUE EN PROGRAMMATION ET EN SUIVI DES INVESTISSEMENTS PUBLICS AU MINISTÈRE DU PLAN ET DU DÉVELOPPEMENT	0	1	0	0	1	1	0	1	0	NA	0	0	0	0	1	0	0	16	5	31%	

Tableau d'exhaustivité de la procédure de demande de cotation

		DAO		Réception & ouverture des offres				Analyse, Evaluation des offres & Attribution								Contractualisation			TOTAL Requis	TOTAL	%	%Global
N°	Marchés (N° & Intitulé)	2		3				4								5						
		a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p					
5	Fourniture et installation de matériels informatiques Lot1, au profit du PAGIPE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	NA	1	1	0	1	1	0	15	4	27%	60%	
6	FOURNITURE ET INSTALLATION DE MOBILIERS DE BUREAU	1	1	1	1	1	1	1	1	1	NA	0	0	0	1	1	0	15	11	73%		
7	FOURNITURE DE TROIS VÉHICULES 4X4 TOYOTA LAND CRUISER PRADO TXL 3.0 L DIESEL MANUELLE 07 PLACES ET D'UN VÉHICULE TOYOTA HILUX 3.0 L 4X4 PICK UP DOUBLE CABINET LOT 1	0	1	1	1	1	1	1	1	NA	1	1	1	0	1	1	0	15	12	80%		

Pourcentage moyen de collecte au titre de 2017 : 60%

Légende de la procédure dérogatoire

Planification

1. Programme prévisionnel de passation des marchés (PPPM) initial et révisé (le cas échéant) de chaque AC
2. Preuve de publication du PPPM par la DNCMP

Autorisation

3. Pour les procédures dérogatoires : gré à gré et appel d'offres restreint
 - a. Preuve de l'autorisation préalable de la DNCMP sur les marchés de gré à gré
 - b. Preuve de l'autorisation préalable de la DNCMP sur l'appel d'offres restreint
 - c. Preuve de l'autorisation préalable de la DNCMP sur l'Avenant

4. Préqualification

3. Pour les procédures donnant lieu à la présélection :
 - a. l'avis à manifestation d'intérêt
 - b. la preuve de la publication de cet avis
 - c. les avis de non objection sur l'AMI
 - d. les réponses des soumissionnaires
 - e. les rapports d'évaluation des manifestations d'intérêt
 - f. la liste restreinte des soumissionnaires présélectionnés
 - g. la preuve d'information aux soumissionnaires non retenus

5. DAO/DAC

- a. l'avis d'appel d'offres
- b. le Dossier d'Appel d'Offres
- c. les avis de non objection sur le DAO

6. Réception & Ouverture des offres

- d. les offres des soumissionnaires
- e. les actes de désignation des membres de la commission d'ouverture des plis, d'analyse et d'évaluation des offres
- f. les procès-verbaux d'ouverture des offres signés

7. Analyse, évaluation & attribution

- g. les rapports d'analyse et d'évaluation signés
- h. les rapports d'attribution provisoire des offres
- i. l'avis de non objection de la CCMP et des bailleurs pour les financements extérieurs (le cas échéant) sur le PV d'attribution provisoire
- j. l'avis de non objection de la DNCMP et des bailleurs pour les financements extérieurs (le cas échéant) sur le PV d'attribution provisoire
- k. la notification d'attribution provisoire
- l. la preuve d'information des soumissionnaires non retenus ou publication du procès-verbal d'attribution provisoire

8. Contractualisation

- m. les contrats signés, approuvés et enregistrés
- n. la notification du marché
- o. la preuve d'approbation du marché par la personne habilitée
- P. la preuve de publication de l'attribution définitive du marché

Légende procédure d'appel d'offre ouvert

Planification

1. Programme prévisionnel de passation des marchés (PPPM) initial et révisé (le cas échéant) de chaque AC
2. Preuve de publication du PPPM par la DNCMP

3. DAO

- a. l'avis d'appel d'offres
- b. le Dossier d'Appel d'Offres
- c. les avis de non objection sur le DAO

4. Réception & Ouverture des offres

- d. les offres des soumissionnaires
- e. les actes de désignation des membres de la commission d'ouverture des plis, d'analyse et d'évaluation des offres
- f. les procès-verbaux d'ouverture des offres signés

5. Analyse, évaluation & attribution

- g. les rapports d'analyse et d'évaluation signés
- h. les PV d'attribution provisoire des offres
- i. l'avis de non objection de la CCMP et des bailleurs pour les financements extérieurs (le cas échéant) sur le PV d'attribution provisoire
- j. l'avis de non objection de la DNCMP et des bailleurs pour les financements extérieurs (le cas échéant) sur le PV d'attribution provisoire
- k. la notification d'attribution provisoire
- l. la preuve d'information des soumissionnaires non retenus ou preuve de publication du procès-verbal d'attribution provisoire

6. Contractualisation

- m. les contrats signés, approuvés et enregistré
- n. la notification du marché
- o. la preuve d'approbation du marché par la personne habilitée
- P. la preuve de publication de l'attribution définitive du marché

Légende de la pré-qualification

1. Planification

Plan annuel de passation des marchés (initial) et révisé (le cas échéant) de chaque AC

2. Présélection

- a. Avis à manifestation d'intérêt publié
- b. Réponses des soumissionnaires
- c. Rapports d'évaluation des manifestations d'intérêt
- d. PV de présélection et Liste restreinte des soumissionnaires présélectionnés
- e. ANO des organes de contrôle sur le PV d'évaluation des MI
- f. Preuve d'information aux soumissionnaires non présélectionnés

3. Demande de propositions

- g. lettre d'invitation à soumissionner
- h. Demande de propositions validé

4. Réception des propositions

- i. Propositions des soumissionnaires
- j. Acte de désignation des membres de la commission d'ouverture des propositions
- k. Acte de désignation des membres de la sous-commission d'analyse

5. Ouverture et évaluation des propositions

• Propositions techniques

- l. Procès-verbal d'ouverture des propositions techniques
- m. Procès-verbal d'évaluation des propositions techniques
- n. ANO des organes de contrôle sur le PV d'évaluation
- o. Preuve d'information aux soumissionnaires non qualifiés techniquement

• Propositions financières

- p. Procès-verbal d'ouverture des propositions financières
- q. Procès-verbal d'évaluation des propositions financières
- r. ANO des organes de contrôle sur le PV d'évaluation

6. attribution et négociation

- s. Preuve de notification d'attribution provisoire
- t. PV de négociation (selon le cas)

- u. Preuve d'information aux soumissionnaires non retenus

Légende de la procédure de demande de cotation

1. Planification

Plan annuel de passation des marchés (initial) et révisé (le cas échéant) de chaque AC

2. Dossier de demande de cotation

- a. Lettre d'invitation à soumissionner (Avis de consultation publié)
- b. Dossier de demande de cotation validé

3. Réception & Ouverture des offres

- c. Offres des soumissionnaires
- d. Actes de désignation des membres de la CPMP
- e. Actes de désignation des membres de la sous-commission d'analyse des offres
- f. Procès-verbal d'ouverture des offres signé

4. Analyse, évaluation & attribution

- g. Rapport d'analyse et de synthèse
- h. PV d'attribution provisoire des offres signé
- i. Avis de non objection de la CCMP et des bailleurs pour les financements extérieurs
(le cas échéant) sur le PV d'attribution provisoire
- j. Preuve de notification d'attribution provisoire
- k. Preuve d'information des soumissionnaires non retenus
- l. Publication du procès-verbal d'attribution provisoire

5. Contractualisation

- m. Signature du contrat par l'attributaire et l'AC
- n. Preuve de notification du marché au titulaire
- o. Preuve de publication de l'attribution définitive du marché

Annexe 5 : Tableau de détermination du délai moyen de passation

➤ **Gestion 2016**

N°ordre	Intitulés du marché	De la date de publication de l'avis au Dépôt des plis	Du dépôt des plis à l'attribution provisoire	De l'attribution provisoire à la signature du contrat	De la signature du contrat à l'approbation du marché	Total
1	Travaux de revêtement des façades au bâtiment de l'INSAE	-	-	-	-	0
2	Acquisition et installaton d'un groupe électrogène de puissance de 500 KVA au profit du plan et développement	-	1	18	13	32
3	Réalisation du câblage des réseaux informatiques locaux et de l'interconnexion des structures de la primature (ex MDAEP)	-	-	-	22	22
TOTAL						54
Délai entre le dépôt des plis et la signature du contrat						19
Volume de marchés concernés (pertinents)						1
Délai moyen entre le dépôt des plis et la signature des contrats						19

➤ Année 2017

N°ordre	Intitulés du marché	De la date de publication de l'avis au Dépôt des plis	Du dépôt des plis à l'attribution provisoire	De l'attribution provisoire à la signature du contrat	De la signature du contrat à l'approbation du marché	Total
1	Elaboration du matériel d'exécution et du matériels de procédure administratives comptable et financières du PAGIPG	-	-	-	-	0
2	Elaboration du matériel de procédure administrative du ministère	-	-	-	15	15
3	Contrat pour mission de contrôle des travaux de revêtement ddes façades du bâtiment INSAE	-	-	-	-	0
4	Avenant N°1 du contrat N°272/MPD/MEF/DNCMP/SA du 29/09/2016 relatif aux travaux de revêtement de façades du bâtiment de l'institut National de la statistique et l'analyse Economique (INSAE)	-	-	-	-	0
5	Fourniture et installation de matériels informatiques Lot1, au profit du PAGIPE	-	-	-	-	0
TOTAL						15
Délai entre le dépôt des plis et la signature du contrat						0
Volume de marchés concernés (pertinents)						0
Délai moyen entre le dépôt des plis et la signature des contrats						0